

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : MCF
Article de référence : art. ... du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié
Numéro du poste : 27MCF0902
Section CNU : 27
Profil de publication :
Localisation : FST-LORIA

Job profile et EURAXESS

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) :

Profil enseignement :

Composante/UFR : La personne recrutée intégrera l'équipe pédagogique du département d'informatique de la Faculté des Sciences et Technologies de l'UL.

Elle effectuera ses enseignements en licence et master informatique, en priorité dans la thématique du génie logiciel et des systèmes d'information. La personne recrutée devra prendre en charge la responsabilité d'UE dans ces domaines, mais des compétences en réseaux informatiques et en sécurité seront également appréciées. Elle devra également s'impliquer dans l'organisation et l'animation des formations du département, et en participant à la définition des nouvelles offres de formation lors des renouvellements d'accréditations. Une implication dans les tâches collectives du département est attendue.

Mots-clés enseignement : informatique, génie logiciel, systèmes d'informations, bases de données, développement web

Profil recherche : Informatique fondamentale
Nom laboratoire : LORIA
Numéro unité du laboratoire : UMR 7503

L'objectif du LORIA est de recruter un maître de conférences au meilleur niveau en informatique fondamentale. L'informatique théorique s'attaque aux fondements de l'informatique, de l'algorithmique et du calcul. Il s'agit par exemple de développer de nouveaux modèles de calculs, comme le calcul quantique, **d'étudier les propriétés combinatoires des structures discrètes, la calculabilité, la complexité, et la logique.** Ces sujets de recherches fondamentales portent également des enjeux sociétaux comme la certification de logiciels et s'attaquent à des thématiques de rupture comme l'informatique quantique.

Les thèmes de recherche concernés par ce recrutement incluent, sans exhaustivité, l'algorithmique, la complexité, la calculabilité, la combinatoire, l'informatique quantique, les nouveaux modèles de calcul, et la logique. La personne recrutée devra s'intégrer à l'une des équipes du laboratoire. Cette intégration est un critère important du recrutement et il est impératif de prendre contact avec l'équipe d'accueil.

Mots-clés recherche : Informatique théorique, algorithmique, complexité, calculabilité, combinatoire, modèles de calcul, informatique quantique et logique.

Contacts :

Sylvain.Lazard@loria.fr , responsable du département Algorithmique, calcul, image et géométrie

Horatiu.Cirstea@loria.fr , responsable du département Méthodes formelles

Bruno.Guillaume@loria.fr , responsable du département Traitement automatique des langues et des connaissances

Site du labo : www.loria.fr

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Département d'enseignement : département informatique

Lieu(x) d'exercice : FST

Equipe pédagogique : département informatique

Nom Directeur département : Bernard Girau

Tél Directeur dépt : 03 83 59 20 58

Email Directeur dépt : bernard.girau@univ-lorraine.fr

URL dépt : <http://info-fst.dep.univ-lorraine.fr/>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : LORIA

Nom Directeur labo : Jean-Yves Marion

Tél Directeur labo :

Email Directeur labo : Jean-Yves.Marion@loria.fr

URL labo: www.loria.fr

Descriptif laboratoire :

Descriptif projet :

Description activités complémentaires :

Autres informations :

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non (avec audition publique oui non),

Sous forme :

de leçon

de séminaire

de présentation des travaux de recherche.

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 19 mars 2021.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984